



D'ECHICHENS
Commune d'Echichens

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Communal d'Echichens
Séance du 26 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Gilles Dumuid

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHICHENS

- Vu le préavis N°02/2026 de la Municipalité relatif à la révision partielle du Règlement du Conseil communal,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission ad hoc chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'adopter l'ajout des articles 51a, 51b, 51c, 51d, 51e et la modification des articles 12 et
2. De charger la Municipalité de fixer l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du règlement du Conseil communal après l'approbation par le Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Le Président :

Gilles Dumuid



La Secrétaire :

Geraldine Jacot-Descombes Ubaghs

Cette décision doit être encore soumise à approbation cantonale et le référendum ne sera possible qu'après celle-ci. Un nouvel affichage aura lieu à ce moment-là.